

Le RNFO,

Référentiel Nomenclatural de la Flore de l'Ouest de la France.

Le RNFO est le fruit d'un important travail collectif mené à partir de 2005 par les botanistes et les informaticiens du Conservatoire botanique national de Brest.

Cet outil rassemble tous les noms de plantes vasculaires citées à un moment ou à un autre en Basse-Normandie, Bretagne et Pays de la Loire, que ce soit lors des inventaires de terrain ou dans les différentes flores et références bibliographiques relatives à ces régions. Il s'agit donc avant tout d'une **liste de noms**, celle-ci étant structurée dans un « **arbre relationnel** » qui établit les relations entre les différents noms pouvant être attribués à un même taxon.

Le RNFO a été élaboré pour faciliter la compilation de l'ensemble des données botaniques, de terrain ou issues de la bibliographie, relatives au territoire d'intervention du CBN de Brest (régions Bretagne, Basse-Normandie et Pays de la Loire). Un tel travail de compilation, indispensable pour bien connaître la flore d'un territoire donné est en effet, très souvent, rendu difficile par la multiplication des noms attribués à une même plante selon les sources de données et les flores utilisées.

Méthode de travail

Ainsi, pour pouvoir compiler toutes les données relatives à un même taxon dans un territoire donné, et notamment élaborer des cartes de répartition, il est indispensable, en premier lieu, de recenser l'ensemble des noms utilisés dans la littérature ou sur le terrain pour qualifier ce taxon, d'en comprendre la « signification botanique » (une plante est nommée en référence à une description précise, généralement exprimée dans une flore), puis de mettre en correspondance tous ces noms, dès lors qu'on est certains qu'ils décrivent la même plante.

Sur le territoire d'intervention du CBN de Brest, ce sont ainsi 14 références qui ont été épluchées et informatisées :

- des flores régionales, telles que la *Flore et Végétation du Massif Armoricaïn* (des Abbayes H. et al. 1971) et son supplément (Dupont P., 1995) ; la *Flore et végétation de la vallée de la Loire* (Corillion R., 1982) ; la *Nouvelle Flore de la Belgique, du G.-D. de Luxembourg, du Nord de la France et des régions voisines* (Lambinon J. et al. 2004).
- d'autres compilations et ouvrages régionaux, au premier rang desquels les atlas floristiques régionaux ou départementaux dont les auteurs ont parfois eu des approches différentes en terme de taxonomie et donc de nomenclature : Atlas floristique de Loire-Atlantique/Vendée (Dupont, 2001) et ses suppléments (Dupont, 2002 à 2005), Atlas de la flore de Basse-Normandie (Provost, 1993) et son supplément (Provost, 2002), Atlas de la flore d'Ille-et-Vilaine (Diard, 2005), Atlas de la flore des Côtes d'Armor (Prelli et al., 2006), Atlas de la flore du Morbihan (Rivière G., 2007), Atlas de la flore du Finistère (Quéré et al., 2008), Atlas floristique préliminaire de la Mayenne (de la Barre et al., 2004)
- des référentiels nationaux, tels la Base de Données Nomenclaturale de la Flore de France, élaborée par TelaBotanica (BDNFF, version 4.02), et le Référentiel taxonomique des plantes vasculaires de France métropolitaine élaboré par le Muséum National d'Histoire Naturelle (version INPN téléchargée le 20/09/06).

- une flore étrangère largement utilisée dans l'ouest de la France : *Flora Europaea* (version consultable <http://rbg-web2.rbge.org.uk/FE/fe.html>).

Tous les noms de plantes contenus dans ces références ont été comparés à ceux utilisés depuis le début des années 1990 par le CBN de Brest et son réseau de correspondants bénévoles sur le terrain, noms compilés dans le « bordereau d'inventaire CBNB » (version 1992, actualisée en 1999). Celui-ci, servant de base, depuis 1992, au recueil des données de terrain et à leur intégration dans la base de données (*Calluna*) du CBN de Brest, liste la plupart des taxons connus dans les régions Basse-Normandie, Bretagne et Pays de la Loire. Elaboré au moment du lancement du programme d'inventaire permanent de la flore du Massif Armoricaïn par le Conservatoire avec l'aide d'un certain nombre d'experts locaux (P. Dupont, Y. de Labarre, M. Guerlesquin et R. Corillion †, G. Hunault, M. Provost et A. Lecointe †, G. Rivière, D. Philippon et R. Prelli, ce bordereau suit, au plan nomenclatural, *Flora europea* pour la plupart des taxons, et reprend, en outre, certains taxons cités dans *Flore et Végétation du Massif Armoricaïn* et non retenus dans *Flora europaea*.

Quelques chiffres

A l'issue de ce travail, ce sont ainsi près de 34201 noms de plantes qui sont recensés dont 9554 mis en correspondance avec un « nom de référence » choisi par le CBN de Brest, selon une règle méthodologique précise (voir ci-après). La compilation de ces noms de référence permet de constituer un **catalogue de la flore de l'Ouest de la France**. A ce jour, celui-ci comprend 3250 taxons, parmi lesquels :

- 2468 espèces (dont 292 d'une unique sous-espèce),
- 554 taxons de rang infra-spécifique (sous-espèces, variétés et formes)
- 228 de rang supra-spécifique (groupes, agglomérats, hybrides, etc.).

Le choix des noms de référence dans le RNFO

Actuellement, la Base de Données Nationale sur la Flore de France (BDNFF, version 4.02) et le Référentiel taxonomique National pour la flore de France (INPN, 2006) sont, au niveau national, des références majeures, proposant, à l'échelle du territoire métropolitain, une nomenclature harmonisée, permettant aux usagers de la botanique, d'utiliser un langage commun. Ces référentiels donnent en effet une liste relativement complète de noms de plantes, permettant de se faire une idée du patrimoine floristique français. Toutefois, ces nomenclatures ne traduisent pas toujours les réalités de terrain relevées dans les flores régionales ou par les botanistes (non prise en compte de certains micro-taxons signalés dans les ouvrages locaux ; taxons proches difficiles à distinguer sur le terrain et regroupés en agglomérats, etc.).

Par ailleurs, les noms de plantes proposés dans les référentiels nationaux ne présentent pas systématiquement, à l'heure actuelle, de liens avec des clés de détermination ou des descriptions taxonomiques claires, ce qui parfois pose problème, notamment pour les taxons dont la synonymie est confuse ou compliquée.

Flora europea, en revanche, qui constitue encore une référence en terme de nomenclature au niveau européen, a l'avantage de proposer des clés de détermination et des descriptions pour chaque taxon nommé, rendant ainsi « praticable » la botanique de terrain. C'est le cas également de la *Flore de Belgique, du Luxembourg, du Nord de la France et des régions voisines*, dite « Flore de Belgique », référence indispensable sur le territoire

d'agrément du CBN de Brest. Cependant, ces références présentent des lacunes concernant la flore des régions de l'ouest de la France.

Il en est de même pour la *Flore et végétation du Massif armoricain*, autre référence incontournable pour le nord-ouest de la France, mais qui, du fait de son ancienneté (1971) n'est plus toujours en phase avec la réalité du contexte floristique actuel. A contrario, cette référence cite des micro-taxons mal connus, mais potentiellement intéressants en terme de patrimonialité, et généralement oubliés des référentiels cités précédemment.

Pour toutes ces raisons, le CBN de Brest a considéré qu'il était difficile, en l'état des connaissances et du niveau de synthèse des données floristiques, de se référer exclusivement aux référentiels actuellement utilisés au niveau national (Référentiel taxonomique des plantes vasculaires de France métropolitaine) ou au niveau européen (*Flora Europaea*).

Le Conservatoire botanique a donc choisi d'élaborer sa propre nomenclature de référence, sur la base de choix argumentés. Ce travail débouche sur une nomenclature homogène propre au Conservatoire, prenant en compte la totalité des taxons cités dans les références concernant le territoire, tout en facilitant les échanges de données et les croisements avec les autres nomenclatures intégrées au RNFO (voir ci-dessus).

Les noms de référence adoptés par le Conservatoire dans son référentiel, le RNFO, ont été choisis de telle sorte :

- qu'ils soient autant que possible également considérés comme « noms de référence » dans les référentiels préconisés à l'échelon national
- qu'ils soient en relation avec une description taxonomique claire, accessible dans une flore internationale (*Flora europaea*) ou, à défaut, dans une flore régionale (*Flore et végétation du Massif armoricain*, *Flore de Belgique* notamment).

Sans rentrer dans le détail pour l'ensemble des taxons, le choix des noms de référence du Conservatoire suit 4 grands principes (hors cas particuliers) :

- 1-** Lorsqu'un taxon du territoire d'agrément du CBN Brest est cité *sous un nom identique* dans *Flora europea* (FIE) et la *Base de Données Nationale sur la Flore de France* (BDNFF), alors ce nom est adopté en tant que nom de référence dans le RNFO.
- 2-** Lorsqu'un taxon du territoire d'agrément du CBN Brest est cité *sous un nom différent* dans FIE et BDNFF, le choix du nom de référence se fait en consultant la Flore de Belgique (FB) en 1^{er} lieu, et la Flore et Végétation du Massif armoricain (FVMA), ensuite. Si FB (ou FVMA) « suit » FIE, alors c'est le nom de FIE qui est choisi comme nom de référence dans le RNFO ; si le nom de la plante dans FB (ou FVMA) est identique à celui de la BDNFF, alors c'est ce nom qui est choisi comme nom de référence dans le RNFO.
- 3-** Lorsqu'un taxon du territoire d'agrément du CBN Brest est présent dans la BDNFF *mais* absent de FIE (ou inversement), alors le nom de référence est choisi en référence à une flore utilisée sur le terrain : soit FB, soit FVMA.
- 4-** Lorsqu'un taxon cité sur le territoire d'agrément du CBN Brest *est absent* de la BDNFF *et* de FIE, cela génère un doute sur la validité taxonomique de ce taxon. Néanmoins, avant d'écarter totalement ce taxon du catalogue du CBN Brest, il est nécessaire de vérifier s'il est cité dans des flores régionales telles que la FB et la FVMA, et de quelle manière. Le choix du nom de référence est fait en fonction.

Conclusion

Le RNFO constitue à la fois un catalogue floristique et un index synonymique des espèces végétales des régions Basse-Normandie, Bretagne et Pays de la Loire.

Le module de consultation développé dans le RNFO, permet ainsi de visualiser l'arbre relationnel simplifié et permet de connaître, pour chaque taxon présent sur le territoire du CBN de Brest, les différents noms et taxons infra-spécifiques donnés dans la littérature, avec renvoi aux sites Internet ou pages de ces références quand cela est disponible.

Le travail est encore à poursuivre, avec notamment :

- l'intégration d'autres ouvrages de référence publiés.
- la formalisation d'un nouveau bordereau d'inventaire de terrain reprenant les noms de référence du Conservatoire.

Enfin, ce travail fera nécessairement l'objet d'ajustements, en fonction des remarques qui pourront être faites par les botanistes. Ainsi, nous encourageons tous les usagers du RNFO à faire remonter leurs avis et remarques en contactant Julien Geslin (coordinateur inter-régional flore du CBN de Brest) : j.geslin@cbnbrest.com.